



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE

Pôle Ressources et Gestion État

Missions Domaniales

11 rue Mi-carême – BP 502

42007 SAINT-ETIENNE Cedex 1

Téléphone : 04 77 47 86 98

Mél. : ddfip42.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Cécile LUQUET

Téléphone : 04 77 47 86 95

courriel : cecile.luquet@dgfip.finances.gouv.fr

Réf OSE : 2021-42186-94465

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_068-DE

FINANCES PUBLIQUES

Saint-Etienne, le 22/12/ 2021

COMMUNE DE RIVE-DE-GIER
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
42800 RIVE-DE-GIER

Objet : Avis prorogatif de valeur.

Monsieur,

Par saisine en date du 22 décembre 2021 – dossier DS n°7175832, vous sollicitez l'actualisation de l'avis concernant l'estimation d'un terrain, sis rue de plaisance sur la commune de RIVE-de-GIER. Ce bien, cadastré section AV 248 pour une contenance de 1330 m² est un terrain nu à bâtir.

Ce bien a fait l'objet d'une précédente estimation référencée VV 2020-42186V1247 (avis établi le 30 novembre 2020) pour un montant de 33 000€, avec une durée de validité de un an soit jusqu'au 30 novembre 2021.

Je vous informe que la durée de validité de l'avis domanial VV 2020-42186V1247 est prorogée jusqu'au **30 novembre 2022** sous réserve que soient inchangés l'état et la nature du bien, la nature de l'opération envisagée et les conditions d'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques,
Par délégation,
La Responsable de la Division Missions Domaniales,

Valérie ROUX-ROSIER

Inspectrice divisionnaire des Finances publiques



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 07/07/2022

Reçu en préfecture le 07/07/2022

Affiché le

SLOW

ID : 042-214201865-20220705-DEL_2022_068-DE

FINANCES PUBLIQUES

le 30 novembre 2020

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DE LA LOIRE

Pôle Ressources et Gestion État

Pôle d'évaluation domaniale

11 rue Mi-carême - BP 502

Téléphone : 04 77 47 86 98

Mél. : [ddfip42.pole-
evaluation@ddfip.finances.gouv.fr](mailto:ddfip42.pole-
evaluation@ddfip.finances.gouv.fr)

COMMUNE DE RIVE-DE-GIER

POUR NOUS JOINDRE :

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Affaire suivie par : Emmanuel ROBERT

42800 RIVE-DE-GIER

Téléphone : 04 77 47 85 98

courriel :

emmanuel.robert@ddfip.finances.gouv.fr

Réf DS : 2858185

Réf Lido : 2020-42186V1247

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : CESSIION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN NU

ADRESSE DU BIEN : RUE DE PLAISANCE 42800 RIVE-DE-GIER

VALEUR VÉNALE : 33 000 €

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.

1 - SERVICE CONSULTANT

Commune de Rive-de-Gier

affaire suivie par : Jean-Philippe SAUNIER jpsaunier@ville-rivedegier.fr

2 - DATE

de consultation : 03/11/2020

de réception : 03/11/2020

de visite : 13/11/2020

de dossier en état : 24/11/2020

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'une parcelle de terrain nu

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Références cadastrales : parcelle AV 248 de 1 330 m²

Descriptif : Parcelle de terrain nu en friche composée d'une plateforme de 300 m² environ, le reste de la parcelle étant composé d'un mur en pierre et de la voirie communale au sud, d'une falaise au nord et d'un immeuble de cinq étages en copropriété à l'est. L'accès à la rue de plaisance se fait par le sud, le long de l'immeuble.



5 - SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire : Commune de Rive-de-Gier

Situation d'occupation : libre

Origine de propriété :

6 - URBANISME - RÉSEAUX

PLU du 05/10/2020 zone Uab zone constructible

PPRM de la vallée du Gier : un effondrement localisé effleure la parcelle, du côté de l'immeuble.

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode par comparaison

La valeur vénale du tènement immobilier est estimée à 33 000 €, compte tenu des caractéristiques actuelles, physiques et légales de ce tènement, des cessions de biens de même nature dans un environnement immédiat et des éléments de contexte.

8 - DURÉE DE VALIDITÉ

Un an

9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

Une nouvelle consultation du Pôle d'Évaluation Domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,



Emmanuel ROBERT
Inspecteur des Finances publiques